

Jeudi 7 novembre
2024

Journée nationale contre le harcèlement scolaire : distribution des règles-harcéломètres dans les écoles



NON AU HARCÈLEMENT !

QUAND C'EST COOL C'EST COOL... MAIS
Je peux être témoin de harcèlement

- Je peux faire changer les choses en allant vers les élèves isolés-es ou mis-es à l'écart et en leur parlant.
- Si la situation m'inquiète, je dois le dire à une personne de confiance (dans ma famille, dans mon établissement...).

**APPELEZ LE 3018
PELLGOMZIT D'AN 3018**

NAC'H AN HARELLEREZH !

JE DEMANDE L'AIDE DE QUELQU'UN
Je suis victime de harcèlement

- Mais je peux toujours faire quelque chose pour que la situation change ! Je dois en parler à une personne de confiance (dans ma famille, dans mon établissement...).
- Je peux aussi demander conseil au 3018 ou sur www.nonaharcelement.education.gouv.fr

Logos: Quimper Bretagne Occidentale, Direction Départementale de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, GUILFES, POLICE NATIONALE

À l'occasion de la journée nationale contre le harcèlement scolaire le 7 novembre 2024, la règle-harcéломètre, un nouvel outil pédagogique destiné aux élèves de CM1 à la 3e pour sensibiliser et prévenir le harcèlement, sera distribué dans les écoles primaires Kergoat ar Lez à Quimper et Anjela-Duval à Landrévarzec. C'est au total, 7 760 règles-harcéломètres (soit une par élève) qui seront distribuées d'ici la fin de l'année dans les écoles et les collèges de Quimper Bretagne Occidentale.

Cet outil, adressé autant aux victimes qu'aux témoins de situations de harcèlement, a été pensé pour aider les élèves à identifier et à réagir aux différentes formes de harcèlement. Grâce à des graduations et des illustrations simples, la règle-harcéломètre leur permet de comprendre l'ampleur de ce qu'ils vivent ou observent et de savoir comment réagir.

La règle-harcéломètre a été conçue en partenariat avec les référents harcèlement de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) et de l'enseignement catholique, avec la Police nationale, la Gendarmerie nationale, ainsi qu'avec les services de la Ville et de Quimper Bretagne Occidentale (direction éducation, enfance, jeunesse, direction de la proximité et de la tranquillité publique).

Utilisation de la règle-harcéломètre

La règle-harcéломètre est graduée de 0 à 20 cm et comporte des zones de couleur du vert au rouge, symbolisant différents niveaux de danger. Les élèves peuvent visualiser à quelle échelle ils se situent et comprendre :

- Zone verte : interactions positives et amicales ;
- Zone jaune : signes précoces de harcèlement (moqueries, isolement) ;
- Zone orange : harcèlement (rumeurs, insultes en ligne) ;
- Zone rouge : harcèlement sévère (violence physique, menaces).

Au verso, la règle-harcéломètre liste des conseils en fonction des situations et rappelle le numéro 3018 si l'élève est témoin ou victime de harcèlement.

Journée nationale contre le harcèlement

La journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire a lieu chaque année le premier jeudi après les vacances de la Toussaint. Instituée en 2015, elle permet aux communautés scolaires et à leurs partenaires d'organiser des événements variés, tels que des conférences, des séances de sensibilisation, des expositions et des ateliers, dans les écoles, collèges et lycées.

Cet événement s'inscrit dans le cadre du programme pHARe, qui vise à lutter contre le harcèlement scolaire et est mis en œuvre dans tous les établissements cette année. D'abord testé dans quelques établissements, le programme pHARe a été généralisé aux écoles et collèges sur tout le territoire à la rentrée 2022, puis étendu aux lycées à la rentrée 2023. Aujourd'hui, c'est 100 % des écoles et établissements qui doivent mettre en œuvre ce programme.

Il poursuit trois objectifs principaux :

- doter toutes les écoles et collèges d'un plan de prévention structuré et efficient ;
- sécuriser les équipes pédagogiques en garantissant la traçabilité et la prévisibilité de l'action publique ;
- et permettre la création d'une communauté protectrice formée et pleinement engagée dans la lutte contre le harcèlement.

3018 : un numéro pour l'écoute des victimes et des familles

Élèves, parents, professionnels, un numéro vert et une application mobile sont mis à disposition pour tout renseignement ou signalement : le 3018. Ce numéro gratuit, anonyme et confidentiel est disponible 7j/7, de 9h00 à 23h00.

Le 3018 a pour vocation de soutenir et d'accompagner toutes les jeunes victimes de harcèlement

Qui répond ? Une équipe dédiée, composée de psychologues, juristes et spécialistes des outils numériques.

Le service est également disponible sur 3018.fr par tchat en direct, via Messenger et WhatsApp ou en téléchargeant l'application 3018 : <https://e-enfance.org/numero-3018/besoin-daide/>